

tant du Petit-Fraineux et, armé de son seul fouet au solide manche en brins de saule tressés, il reprit à la hâte le chemin du moulin. Un spectacle affreux l'y attendait.

Au milieu de la cour, gisait le varlet, le crâne rompu jusqu'aux dents; dans la cuisine, la servante était tombée, rougissant le carreau de son sang; un coup d'estoc lui avait ouvert la gorge; la meunière avait disparu.

La petite fenêtre qui trouait le pignon vers le chemin de l'aval était ouverte. Duchesne se pencha: au pied de la muraille, dans la couche de neige que, la nuit même, le ciel avait semée sur la terre durcie, il vit des traces de lutte que le sol piéliné avait gardées. De là, à travers les prés du fonds de Falogne, les empreintes d'un lourd pas d'homme se marquaient profondément. Le meunier sauta dans la neige et suivit cette piste qui s'accompagnait d'une large traînée comme si le fuyard avait emporté un embarrassant fardeau.

Bientôt, le meunier affolé perçut au loin les aboiements furieux de son barbet et, après qu'il eut fait encore un bon millier de pas, il vit au bord du ruisseau ⁽¹⁾ sa femme se débattant entre les bras du templier qu'ils avaient rencontré au parvis de l'église, le matin de leurs noces. Le moine s'efforçait d'entraîner la belle meunière, tandis que le chien qui avait mis en pièces la robe et les chausses du ravisseur, lui plantait ses crocs dans les jarrets.

Duchesne accourut; le templier, absorbé par la lutte qu'il soutenait contre la jeune femme, ne prit point garde à lui, et le meunier, faisant tournoyer comme une massue, le manche de son fouet qu'il tenait par le petit bout, lui en asséna sur la tête un coup si furieux que le religieux chancela et s'abattit. Duchesne lui arracha la masse d'armes qui pendait à sa ceinture et assomma le ravisseur qu'il laissa pour mort sur la place. Puis ayant réconforté sa femme, il reprit, avec elle, le chemin du val de Falogne.

Tandis que Duchesne et la meunière rendaient les derniers devoirs à leurs domestiques si lâchement assassinés, les sergents de la cour de justice vinrent au moulin, car la nouvelle d'un si abominable forfait s'était rapidement répandue aux alentours. Tous deux contèrent le rapt, l'affreuse scène de meurtre,

(1) Au lieu dit « au Pékèt », non donné à cet endroit à cause des nombreux genévriers qui y poussaient.

puis la fin du brigand. On ne trouva point le corps du templier, et pour cause, le ravisseur, revenu à lui, s'était empressé de regagner la Commanderie. Et puis, comment imputer un crime aussi affreux à de saints et puissants seigneurs comme les compagnons du sire Gérard de Villers? Quel sacrilège! Le manant fut traité d'imposteur; le seul coupable ne pouvait être que lui, et le meunier Duchesne fut condamné à être pendu.

Malgré ses protestations, l'innocent fut accroché par une belle corde de chanvre nouveau à une potence que l'on dressa, dans la campagne, entre Saint-Séverin et Yernée.

Le corps y demeura quelques jours, pour l'exemple des manants grands et petits de la région, puis il fut enfoui, non en terre chrétienne, mais au coin d'un bois, dans un endroit maudit, où les « méraudes » venaient, au dire du populaire, chevaucher leurs balais de genêt, la nuit du vendredi.

Et le gibet fut démolì, et de ses planches on fit un pont qui enjambait un fossé non loin du lieu du supplice. Mais, certain soir, alors qu'un villageois mettait le pied sur le ponceau, il vit, à l'autre bout, se dresser l'ombre du meunier, effrayant, la langue pendante et les yeux désorbités, comme le jour où le bourreau l'avait décroché de la potence, et dans la nuit, une voix plaintive réclamait justice et appelait au tribunal de Dieu, les juges prévaricateurs. Et l'ombre revint se plaindre encore à d'autres passants attardés.

On consulta le prieur des bénédictins; messire Jacques, seigneur comte de Clermont, venait de faire don à l'église d'un bel autel sculpté. Pour conjurer le maléfice, l'abbé ordonna de brûler les bois du gibet et de reconstruire le pont avec les quartiers de chêne de l'ancien autel démolì.

Le premier qui voulut franchir la passerelle recula, en se signant: les anges et les saints lui barraient le chemin. Et tous les soirs, les villageois apeurés entendaient des musiques célestes qui semblaient descendre des nuages. Derechef, le pont fut enlevé; on abattit un des chênes séculaires de la forêt voisine, et on le jeta en travers du fossé, que les manants purent désormais franchir sans crainte car, seule, l'âme du chêne n'y revint point.

Ainsi fut apportée par la tradition, la légende de la mort tragique du meunier de Falogne, et en souvenir de l'événement, on a gardé à la passerelle le nom de Pont du Chêne.

Le moulin, théâtre du drame, est toujours là, niché au creux d'un vallon charmant. Il a, depuis lors, peu changé de figure; sa situation et son isolement devaient fatalement en faire une

maison de légendes et, si les faits ne sont point vrais, l'imagination populaire aura eu beau jeu d'y suppléer.

Au sommet du coteau vers le Nord, entre Falogne et Magnery, est une butte, reboisée à présent, et qui eut, elle aussi, son histoire.

Le lieu qui s'appelle les Houssales tirerait son nom d'une funèbre aventure, où la justice de naguère n'aurait pas, une fois de plus, joué le beau rôle.

Au XVI^e siècle, à l'époque où les biens du prieuré des bénédictins étaient joints à la mense épiscopale de Liège, demeurait à Saint-Séverin une pauvre veuve, la femme Houssale, qui n'avait pour tout bien au monde que sa fille, jolie, travailleuse, pleine de vertus.

La Houssale et son enfant vivaient très humblement du produit de leur travail. On faisait volontiers appel à leur aide, dans les fermes, au temps de la moisson ou de la cueillette des fruits, car elles étaient courageuses et regardantes du bien qu'on leur confiait autant que s'il leur eût appartenu.

A voir la jeune Houssale si diligente, si belle et si sage, le fils du censier s'éprit d'elle et la voulut prendre pour femme. Il s'en ouvrit à son père, que la timide demande mit en grande colère. Comment, lui, le fermier du Prieuré, il irait donner son gars, le plus gros parti du village, à une manante, sans sou ni maille! Le « flot » où la ferme trempe orgueilleusement son pignon, en se donnant des airs de castel, se fût tari plutôt que de le voir céder; pour sûr, il fallait que la Houssale et sa fille eussent jeté un sort au garçon.

Dare dare, le fermier sella son bidet et s'en fut, à Liège, trouver ces messieurs du Saint-Synode et leur compter son cas. Il n'ignorait point que les gens de justice coûtent cher et s'était lesté d'un gros sac d'écus; aussi la procédure fut-elle bientôt entamée.

Les deux Houssales, convaincues de maléfice et de commerce avec le Malin, furent envoyées au bûcher. Elles subirent leur supplice sur la butte qui, depuis lors, porte leur nom. On conserve, paraît-il, trace de ce procès dans les archives du Synode.

Et ne vous hâtez pas de conclure que les juges avaient cédé à la toute-puissance de l'or et des influences. La démonomanie était la folie du temps. « Tous étaient fous: accusés, juges, médecins, savants...; écrit Jean Lorédan. Tous tremblaient, se méfiaient, se dénonçaient les uns les autres. En foule on courait aux

» mystérieuses, aux hideuses assemblées de la « synagogue »,
 » On buvait le malvoisie, qui excite les chairs à la luxure »;
 » on mangeait les petits enfants, rôtis et dépecés; on disait la
 » messe à rebours en l'honneur de Satan, en dérision de Dieu;
 » on dansait des rondes éperdues, affreuses; on s'enlaçait, on se
 » vautrait, on se livrait tous ensemble à la sodomie, « à la pail-
 » lardise, à la bestialité ». On habillait de vert des démons à
 » formes de crapaud et l'on baisait dévotement le derrière du
 » Diable. On oubliait un instant au fond des bois et des cavernes,
 » dans ces immondes plaisirs et dans ces puants ébats, les misères
 » de la vie. On était si malheureux! Et puis, on s'en allait ra-
 » conter à des prêtres, à des moines, à des juges ces joies passées
 » et ces aventures merveilleuses; et l'on était fier; et l'on ne
 » doutait point de toute ces choses qu'on avait vues, et de tous
 » ces bonheurs qu'on avait eus. Et de nouveaux bûchers s'allu-
 » maient, et des pauvres corps se tordaient dans les horreurs
 » des tourments, et c'étaient d'autres supplices, d'autres victi-
 » mes, dont ces cendres jetées au vent, engendraient d'autres
 » démenées » (1).

Notre pays de Liège fut un de ceux qu'épargna le plus la grande hystérie démoniaque. Sans doute, le mélange de clercs et de séculiers à qui appartenait le gouvernement, contribua à maintenir, dans les sphères dirigeantes, par sa composition bigarrée, un bon sens qui les mit à l'abri des dérèglements de l'esprit, auxquels étaient exposés ceux que la séparation des pouvoirs confinèrent dans le seul domaine spirituel ou temporel.

D'un autre côté, l'industrialité de la race et les libertés dont elle jouissait lui avaient ouvert l'intelligence, rebelle désormais à ces emportements maladifs; elle avait trop de charges à veiller sur ses droits et trop de sens pratique, en même temps, pour s'attarder longuement à la sorcellerie.

Si les brûlements de sorciers furent rares chez nous, nous avons d'autant plus le devoir de noter soigneusement les souvenirs tragiques, comme celui des Houssales de Saint-Séverin.

W. GORRISSEN.

(1) Jean LORÉDAN : *Un grand procès de sorcellerie au XVII^e siècle.*



Pages de chez nous.

POÈME.

Je suis doux et fervent comme ma douce lampe,
ce soir, et ma pensée va loin, vers mon pays
où par la nuit d'hiver sans fiel, la lune lente
veille le blanc sommeil de mon jardin chéri.

J'aime très doucement, sans joie et sans tristesse;
je me sens engourdi comme le vieux tilleul
qui ne se souvient plus des frôlantes caresses
de l'abeille au corps blond gonflé d'un tendre miel.

Ma solitude, heureuse, hélas ! d'être sans rêve,
laisse couler au fil des heures, longuement,
comme glisse un soupir paisible entre les lèvres,
ma vie sans avenir, sans passé, sans tourment.

GEORGES GUERIN.



Pages de chez nous

LES MAUVAIS JOURS

Nouvelle

par M. Hubert Krains

Les temps sont durs. La neige et le gel empêchent tout travail, les poules ont cessé de pondre, les pommes de terre se gâtent, la provision de lard est épuisée et les pores meurent du rougel. Colpin et Benoît se confient leurs misères, assis contre la table, face à face, leurs coudes se touchant presque. Aujourd'hui, ils n'ont pas devant eux la petite « mesure » d'étain où d'ordinaire ils boivent tour à tour, à cette heure-ci, la gorgée d'eau-de-vie qui leur égaye le cœur. Prudence grelotte contre le poêle, les mains sous son tablier, et le carcel, dont on a baissé la mèche pour économiser l'huile, répand dans la pièce une lueur de veilleuse. La bise enlace la maison avec des sifflements de bête hostile. Puis, on entend un bruit de scie. C'est le « rat », l'hôte fidèle, qui tous les soirs, dès que le silence descend sur la demeure, par un trou cent fois comblé et cent fois débouché, apparaît dans la chambre voisine et ronge le pétrin.

Des paroles amères tombent des lèvres des deux hommes. Ils interrogent la destinée : D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Que font-ils sur cette terre ? Comme rien ne leur répond, ils finissent par envier les morts qui dorment en paix sous leur manteau d'herbe, à l'abri du froid, de la faim, des inquiétudes et des souffrances.

— Il faut espérer qu'il y a un Dieu, soupire Prudence.

— Peut-être qu'il n'y a pas de Dieu, dit Benoît.

— Il n'y a pas de Dieu! fait Colpin.

Un long silence s'écoule pendant lequel ils restent tous trois sombres et le front bas, comme s'ils venaient de frapper leurs poings contre une porte verrouillée.

— S'il n'y a pas de Dieu, reprend Benoît, on peut voler...

Le silence recommence, plus lourd et plus long. Une braise rouge tombe dans les cendres, la mèche de la lampe crépite, l'horloge grince, les pas d'un homme crient dans la neige, Colpin rapproche sa figure de celle de Benoît:

— De l'autre côté du pré « aux Chardons », contre la haie, il y a un silo de pommes de terre...

Benoît fixe ses regards sur Colpin; celui-ci cligne de l'œil.

— Le moment est favorable, continue-t-il... Le garde est retenu chez lui par un mauvais rhume... Et il n'y a pas de lune...

— Il y a des étoiles...

— Ce n'est pas la même chose... Ce qu'il faut craindre, c'est la lune qui dessine des ombres dans la nuit et vous fait reconnaître de loin.

Benoît se tait. Prudence serre la baguette du poêle dans sa main crispée; sa gorge bat très vite et ses yeux ronds sont remplis d'effroi.

— Je n'ai pas de sac, dit Benoît, en détournant la tête pour éviter le regard de Colpin, dont la longue barbe lui frôle la figure.

— J'en ai deux...

Colpin se lève, ouvre la porte, et sort. Le claquement de ses sabots met le rat en fuite.

Benoît et sa femme restent seuls; ils ne bougent pas et ne se regardent point.

— Alors tu vas voler? demande Prudence.

— Je vais voler...

— Seigneur!

Benoît se déplace brusquement, comme si une bête venait de le mordre; puis il empoigne sa tête à deux mains.

Au bout de quelques minutes, on entend des pas le long de la muraille. C'est Colpin qui revient.

— Seigneur! répète Prudence.

Les pas grandissent, se rapprochent; la porte s'ouvre avec un grincement léger. Colpin montre sa tête. On ne voit qu'elle. Et cette tête barbue, hirsute, rouge et noire, est effrayante. On

dirait une tête de guillotiné, pendue, toute fraîche, au haut de la porte.

— Tu es prêt? demande Colpin.

— Je n'y vais pas, répond Benoît.

— Tu ne viens pas?

— Non.

— Lâche!

Colpin tire la porte et s'en va. Pendant quelques instants, on entend un bruit de neige froissée; puis la bise elle-même se tait.

Benoît lève les yeux. La lampe s'est éteinte et le feu est mort. Comme il quitte la table pour gagner son lit, il se heurte à Prudence, agenouillée devant une chaise, où elle prie avec ardeur, le front dans les doigts.

Dans la petite chambre, le rat recommence son travail nocturne et ronge le pétrin.

HUBERT KRAINS.





LES JARDINS DE BELŒIL

par M. Félicien Leuridan

On connaît surtout Belœil par le vers fameux de l'abbé Delille:

Belœil tout à la fois magnifique et champêtre.

Et il faut avouer, à regret, que, chez nous, bien des personnes éprises d'ailleurs profondément de ce qui est beau, ignorent tout à fait Belœil, ce joyau de l'art des jardins en notre belle Wallonie qui en compte d'autres cependant et d'admirables aussi.

« Nous visitons Versailles, écrivait naguère Charles de Boscchere, et nous ignorons que le parc de Belœil peut rivaliser avec celui dont s'enorgueillit la France, si toutefois il ne le dépasse point ».

Et Th. Jouret avait déjà dit: « ni à Versailles, ni à Schönbrunn, ni à Postdam, ni à Peterhof, ni à Willemshöhe, ni dans les riches manoirs de l'Angleterre et de l'Ecosse, non plus que dans les splendides villas de Rome, on ne trouve un coin de parc pareil ou équivalent à celui de Belœil ». N'est-ce pas un peu, comme le constate René Paillot, parce qu'« ici la nature seule parée, ajustée, fait tous les frais et qu'on y goûte un charme d'intimité qui ne se retrouve pas ailleurs » ?

La fastueuse résidence des Princes de Ligne, dominant une importante forêt, vestige de l'antique *Charbonnière*, possédait depuis longtemps les agréments d'un parc. — dont certains arbres plus de deux fois centenaires sont encore les témoins — quand, au début du XVIII^e siècle, le prince Claude-Lamoral II transforma complètement les abords du château.

Les jardins de Belœil, si heureusement appelés *Versailles belge*, constituent, avant tout, un grandiose parc français, conçu

dans le type noble et régulier introduit par Le Nôtre dans le paysage avec la création de ce chef-d'œuvre du genre, le parc royal de Versailles, modèle devenu bientôt classique et dont la renommée et les copies coururent vite toute l'Europe.

Le genre solennel de l'art français est au-dessus de la fortune et de l'état des simples particuliers, car il exige toujours un espace et des dépenses considérables. Versailles était en harmonie avec les splendeurs de la cour de Louis XIV. Le prince Claude-Lamoral de Ligne, qui, en 1711, créa les jardins français de Belœil, étalait le faste le plus princier de l'époque et était presque un Louis XIV en jardins et en magnificence. Il dépensait des millions pour créer Belœil et des millions dans Belœil, où il donnait quelquefois des fêtes superbes et tenait l'état d'un roi.

C'est au prince Claude que la gloire de Belœil est due et — comme devait le proclamer son fils — il en a autant que d'avoir écrit un poème épique. Tout ce qui est grand, noble, majestueux, appartient à ce prince.

Il est manifeste que les plans du parc français ont été dessinés spécialement pour Belœil. De même, il est incontestable qu'ils sont l'œuvre d'un maître, et on les a attribués généralement à André Le Nôtre.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de document qui puisse prouver ce dire. Dans son *Coup d'œil sur Belœil*, le Feld-Maréchal ne le laisse supposer en rien. Au contraire, il dit tout naturellement, simplement, parlant comme on le fait d'une chose certaine et incontestée, que les jardins [dans le genre de Le Nôtre] sont « les idées », « l'œuvre », la conception de son père.

Le prince Claude s'est, certes, inspiré de Versailles, mais créateur du parc, il en est aussi le maître-architecte, et nonobstant l'aide de quelque dessinateur comparse, on peut estimer qu'il n'en faut point chercher d'autre. N'avons-nous pas encore l'exemple de son fils et tant d'autres initiatives artistiques dans la noble Maison !

C'est l'analogie du genre des jardins de Belœil avec ceux de Versailles, création de Le Nôtre, qui a pu causer cette attribution erronée chez tant d'auteurs qui ont négligé de recourir aux sources originales.

D'autre part, André Le Nôtre étant décédé en 1700, âgé de quatre-vingt-sept ans, il est peu vraisemblable que le prince

Claude, un enfant qui n'avait pas quinze ans en ce moment, ait été en rapport avec l'architecte vieillard et qu'ils aient pu, à eux deux, concevoir la création des merveilleux jardins de Belœil. Si Belœil est l'œuvre de Le Nôtre, il n'est donc pas probable qu'il lui ait été demandé par le prince Claude. L'idée première en reviendrait plutôt au père de celui-ci, au prince Henri-Ernest, décédé deux ans après Le Nôtre.

La vie de l'architecte de Versailles est peu connue et l'érudit conservateur du Musée National de Versailles et des Trianons, M. Pierre de Nolhac, — l'historien artiste et poète, qui a publié un superbe ouvrage sur les jardins de Versailles, et qui, vivant depuis quinze ans dans l'intimité documentaire des gloires du règne de Louis XIV, avait pu, mieux que nul autre, trouver sur sa route des indices précieux, — dans une aimable lettre qu'il nous adressait en 1907, nous disait qu'il « ne croit pas qu'il existe un document utile sur cette question, et qu'à son avis, toutes les vraisemblances pour Belœil sont que la tradition est fautive, au moins en ce qui regarde la participation personnelle et directe de l'architecte de Louis XIV. »

M. Lucien Corpechot, dans le remarquable ouvrage qu'il vient de consacrer aux Jardins de l'intelligence, écrit encore page 203, que « l'activité de Le Nôtre ne se bornait pas à la France. Il avait planté à Belœil, en Belgique, un parc qui fut bouleversé avec éclat, au XVIII^e siècle, par le Prince de Ligne ».

Nous croyons bien que l'aimable grand seigneur faiseur de jardins eût été fort peiné de l'accusation de M. Corpechot. Introduceur de l'art anglais dans son parc domanial, créateur des jardins naturels de Belœil, il ne pensait certes pas qu'on pût lui reprocher un jour d'avoir *bouleversé* les jardins français; et c'est à juste titre, estimons-nous, qu'il a écrit qu'il n'avait ni dérangé, ni déparé la majesté de l'œuvre de son père:

« Satisfait de l'harmonie des grandes proportions que j'ai trouvée dans mes jardins, je n'ai eu garde d'y rien déranger et j'ai tâché de m'y faire un mérite dans un genre différent... »

« Il m'est permis plus qu'à un autre de dire: « Je ne décide point entre Kent et Le Nôtre ». Et pour prouver que mon esprit n'est d'aucun parti, quoique mon cœur soit pour l'irrégulier, j'avouerai que les étrangers qui viennent à Belœil, sont frappés du genre français et ont de la peine à quitter l'admiration du superbe développement des ouvrages de mon père, pour aller rêver dans les miens; parce qu'on ne force point les gens à pen-

ser, et que le plus grand nombre aime mieux regarder que sentir ».



Le Feld-Maréchal
Prince Charles-Joseph DE LIGNE
(1735-1814)

Cette remarque du prince est vraie. Le simple touriste, l'amateur de jardins, l'intellectuel qui vient aussi à Belœil en pèlerinage au sanctuaire de la gloire européenne du prestigieux Prince de Ligne emportent surtout l'impression du parc français. Et ce « jardin de l'intelligence » est si peu « bouleversé » que Camille Lemonnier peut encore écrire: « Avec ses charmes, ses exèdres, ses pièces d'eau et ses airs de petit Versailles, Belœil, tout empli encore du sourire et de l'esprit du galant Feld-Maréchal, rappelle à

la fois Louis XIV et Le Nôtre, ces deux têtes pompeuses et symétriques que l'avenir finira par confondre sous la même perruque ».

D'élégants pilastres du XVII^e siècle, en pierre grise, soutiennent la grille d'entrée qui s'encadre de deux pavillons formant porterie.

La première cour, entourée de balustrades en pierre, bordées de tilleuls séculaires, est un tapis vert coupé au milieu par une avenue de Lauriers d'Apollon, en caisses, alternant avec des Clethras et plus loin avec des Grenadiers au feuillage vert tendre.

La grille franchie, l'élégant ensemble du château se découvre.

Le château actuel, reconstruit en moellons du pays, après l'incendie du 14 décembre 1900, sous la direction de l'architecte parisien bien connu, M. Sanson, a conservé l'aspect général

de l'ancien manoir, vaste bâtiment en fer à cheval allongé, aux angles garnis de tours, et entouré de vastes fossés.

Un pont gracieux, dessiné par Eugène Carpentier — qui fut à Belœil le maître de toute une école d'architectes, — orné d'un lion et d'un griffon héraldiques, donne accès à l'avant-cour. Celle-ci est encadrée de deux ailes en briques rouges du XVIII^e siècle, aux toits à la Mansard et aux pignons à frontons, qui constituent les dépendances du château proprement dit, auquel on ne peut parvenir qu'en franchissant un second pont conduisant à la cour d'honneur, après un portique à triple arcade agrémenté de masses d'armes sculptées.

Le château, avec sa façade principale donnant sur une grande pièce d'eau de six hectares et la perspective lointaine d'une grandiose avenue percée dans la forêt qui s'étend pendant une lieue, affirme l'axe par rapport auquel tout s'ordonne dans le parc français et en assure la belle unité classique.

Chaque partie, à gauche et à droite de la pièce d'eau, est composée, en symétrie exacte mais sans monotonie, d'une enfilade de bosquets, de salons, de bassins, d'une longueur de plus de six cents mètres, coupée en tous sens par des allées et des contre-allées.

Des canaux rectilignes entourent le parc français. Ceux de gauche et de droite, avec les allées qui les cotoient et les percés subdivisant les deux parties, procurent autant de perspectives lointaines continuées par des avenues taillées dans la forêt, dont l'agencement est la suite naturelle de celui du parc.

Le visiteur ne manquera pas de s'arrêter dès la grille d'entrée et de jouir du délicieux coup d'œil de ces pelouses, de ces canaux, qui fuient entre les charmilles jusqu'à cet horizon indéfini où le ciel descend; enchantement du regard que le temps et l'heure du jour varient à l'infini, en lui faisant parcourir une palette féerique, de la fraîcheur exquise de la buée matinale, aux tons les plus chauds du midi ensoleillé et aux teintes non sans charmes du crépuscule qui s'annonce.

Les carpes de Belœil sont aussi fameuses que celles qui font la renommée des étangs de Chantilly et de Fontainebleau. Il en est ici dont l'âge et les dimensions sont remarquables. Du pont d'entrée, on assiste au curieux spectacle de ces carpes monstrueuses, poussant à qui mieux mieux, hors de l'eau, une gueule énorme, dans l'attente vorace de la provende habituelle des visiteurs amusés, miche de pain trop grosse et trop dure, disputée par les cygnes avec une malice qui ne cesse d'être majestueuse.

Tout droit, en suivant le percé, après le *Bassin vert*, par terre de gazon en creux dans un cadre en relief, on trouve le *Champ des rosiers*. C'est la petite forêt de roses dont parle le Feld-Maréchal. Les plantations de rosiers bengale et eramoisis entourent un rond-point de beaux tilleuls, au centre duquel on admire des parterres de bégonias.



Belœil. — Perspective dès l'entrée des jardins français.

Le promeneur passe sans s'arrêter devant deux salons de verdure, l'un, à droite, est disposé pour le gymnase, l'autre, à gauche pour les balançoires. Il arrive ainsi au bassin des poissons rouges qui s'ébattent joyeusement, prompts à se réunir pour réclamer les miettes de pain, que les enfants n'ont eu garde d'oublier de conserver à leur intention.

Autour de ce bassin, un vaste et superbe berceau de charmilles, aux ouvertures régulièrement aménagées, donne l'illusion parfaite d'un cloître.

Au delà un bassin ovale, résidence favorite d'un couple de cygnes, reflète les frondaisons superbes des hêtres pourpres alternés avec des platanes.

La suite du percé cesse ici d'être un tapis de gazon: ce sont désormais des canaux diaphanes, — avec des branches sur les côtés formant étoile — dont les eaux lisses et calmes justifient à souhait le nom de *Miroirs*.

Si au lieu de continuer à suivre le canal, le promeneur veut bien revenir quelque peu en arrière, tout en variant ce retour, en passant sous le cloître bien frais, promenade favorite du Maréchal, au fond du salon des balançoires, il trouvera une issue, un sentier large d'une aune et feutré de mousse, une petite cascade dont l'argentine et discrète sonnerie attirera son attention sur un ruisseau fuyant et disparaissant à deux pas, au détour de la sente qui serpente sous bois: c'est le *rieu d'amour*. A gauche, sur un monticule, un banc de pierre à demi-caché sous le berceau naturel d'un taillis très fourré: c'est le *banc d'amour*.

C'est charmant et imprévu, mais ce n'est plus du domaine de l'art français: c'est une introduction discrète d'un art plus naturel.

Satisfait de l'œuvre de son père, sans vouloir en déranger la grandeur des desseins et la beauté des proportions, le prince Charles-Joseph s'occupa d'y jeter le varié et l'imprévu, parlant entre autres d'un principe qui peint merveilleusement sa manière: « en jardins comme en amour, il ne faut pas tout montrer d'abord, sans quoi, le premier moment passé, l'on baille et l'on s'ennuie ».

Le genre anglais s'introduisait alors en France, rompant l'harmonie et les grandes proportions de Le Nôtre. L'abbé Delille, favori du Prince et hôte de Belœil, publiait son poème des *Jardins*. Le Feld-Maréchal lui-même, composait et imprimait à Belœil, son *Coup d'œil sur Belœil*, notes charmantes qu'il appelle ses préceptes d'un jardinier et qui, tout en étant la description et l'histoire de son parc, sont aussi et surtout le projet de « ce qui sera fait incessamment » (1).

« Ce petit ruisseau qui travaille à s'échapper, a fait mon bonheur à l'exécuter, plus encore qu'à le décrire », nous rapporte le grand seigneur, l'aiseur de jardins, satisfait d'avoir insinué

(1) Voir notre édition du *Coup d'œil sur Belœil* (1912) et l'étude de M. Eugène Gilbert sur *Le Prince de Ligne amateur de jardins*, dans WALLONIA (n° d'août 1912, pp. 407-413).

Le présent article est entièrement imprimé au moment où nous recevons le n° 12 de *L'Expansion Belge*, contenant les pages très bienveillantes de M. Louis Piérard, à propos de notre édition du *Coup d'œil sur Belœil*. Nous avons eu l'occasion d'annoncer à diverses reprises certaines études sur le Prince de Ligne: nous pouvons rappeler que notre édition de son œuvre est en bonne voie et sera publiée sous peu.

F. L.

discrètement cette hardiesse anglaise sans nuire à la majesté de l'œuvre de son père.

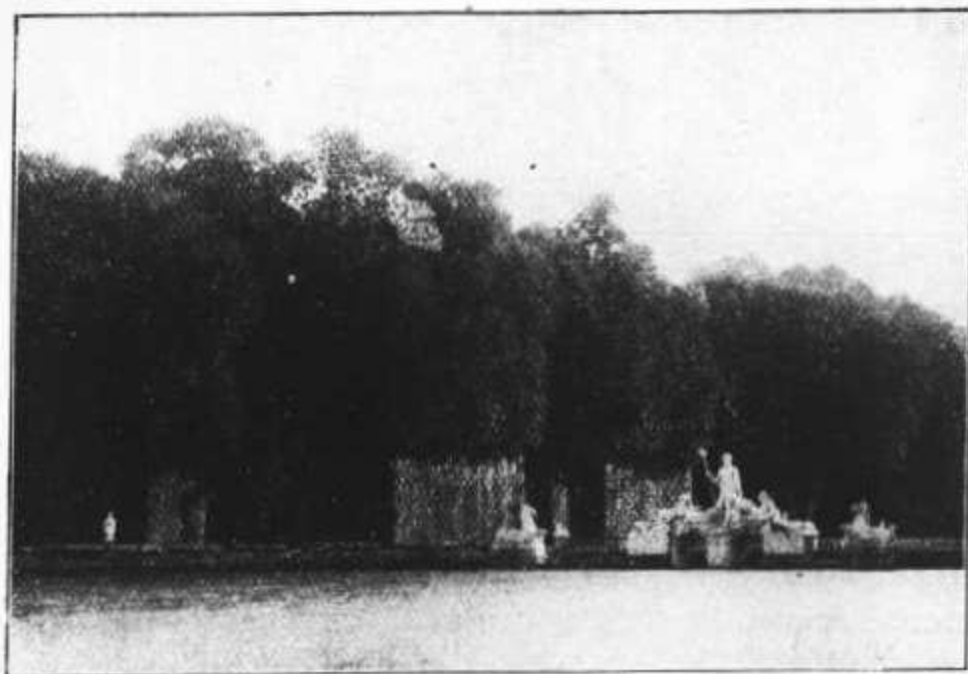


Belœil. — Le rieu d'amour.

Il faut suivre les sinuosités du rieu enchanteur et capricieux comme l'amour, entre les charmilles et sous les arbres tamisant la clarté, jusqu'à l'extrême limite de cette partie du parc où un groupe de trois fontaines, aux eaux limpides, se présente tout à coup dans une clairière, démasquant la source du *Rieu d'amour*. La plus grande des trois sources s'appelle la *Belle Baigneuse* et, au visiteur intrigué, on explique que la baigneuse se trouvait jadis en la place de l'aigle luttant contre un ser-

pent qui décore maintenant ce bassin. Les archives du château rapportent qu'en novembre 1755, les eaux de ces sources s'élevèrent soudainement à sept mètres de hauteur. Des savants de l'époque rapprochèrent ce phénomène du tremblement de terre de Lisbonne qui avait eu lieu le 2 avril de la même année.

Le visiteur contourne alors les grandes charmilles, des charmilles hautes, fraîches, superbes, ni fatigantes, ni fatiguées comme ailleurs. L'abondance des eaux vives, la fraîcheur des pelouses et l'élégance des charmilles sont de l'essence intime de la beauté non pareille du parc de Belœil. Les charmilles ont ici plus de trente mètres de hauteur et les charmes mesurent plus de un mètre et demi de circonférence.



Belœil. — Parc français. Le lac et le groupe de Neptune.
Les grandes charmilles.

Dans ce cadre monumental, prolongé par des tilleuls rangés de chaque côté du grand lac qui s'étale presque jusqu'au porron, tel un immense tapis mouvant d'argent clair, le château apparaît dans un fond de verdure, perle sertie dans de l'émeraude. Le groupe de Neptune, faisant face au château et dominant la pièce d'eau, complète ce tableau imposant, unique.

Neptune sur un rocher, le front ceint du diadème, d'une main calme les flots et de l'autre tient le trident, emblème de sa triple puissance sur la mer, les fleuves et les fontaines. Au côté du dieu, se trouvent Eole, Aquilon soufflant dans une conque, divers

monstres et chevaux marins. Ce groupe date de 1761; il est l'œuvre de Henrion, élève de Pigalle qui, dit-on, s'y montra digne de son maître.

Derrière, c'est la forêt, la *grande vue*, avenue majestueuse qui se déroule en ligne droite pendant une lieue. Elle est large de cent vingt pieds. Les hêtres magnifiques qui la bordent en doubles rangées, éveillent l'impression mystique des nefs d'une grandiose et moyenâgeuse cathédrale et ajoutent encore de la grandeur à la sublime construction architecturale du parc français.

On voit, à droite, à gauche, d'autres avenues, disposées en patte d'oie, qui ouvrent des coulées de verdure jusqu'à un lointain insaisissable.

Le promeneur pénètre dans l'autre partie du parc par un quinconce d'arbres superbes. Il faut signaler à droite, en entrant, un frêne de quatre mètres trente de circonférence.

Dans le fond de l'allée, l'Orangerie se dessine très avenante, précédée d'un grand parterre mosaïque de vingt deux mètres de diamètre.

En s'approchant jusqu'au boulingrin de l'allée du mail, qui longe le canal entouré de charmilles en cadres de miroirs, séparant le parc français du potager et des serres, on peut admirer un hêtre pourpre plus de deux fois séculaire et constituant, certes, un exemplaire unique. D'une extrémité à l'autre des branches, il mesure trente huit mètres de diamètre. A un mètre et demi du sol, au dessus du bourrelet de la greffe, il a six mètres trente cinq de circonférence.

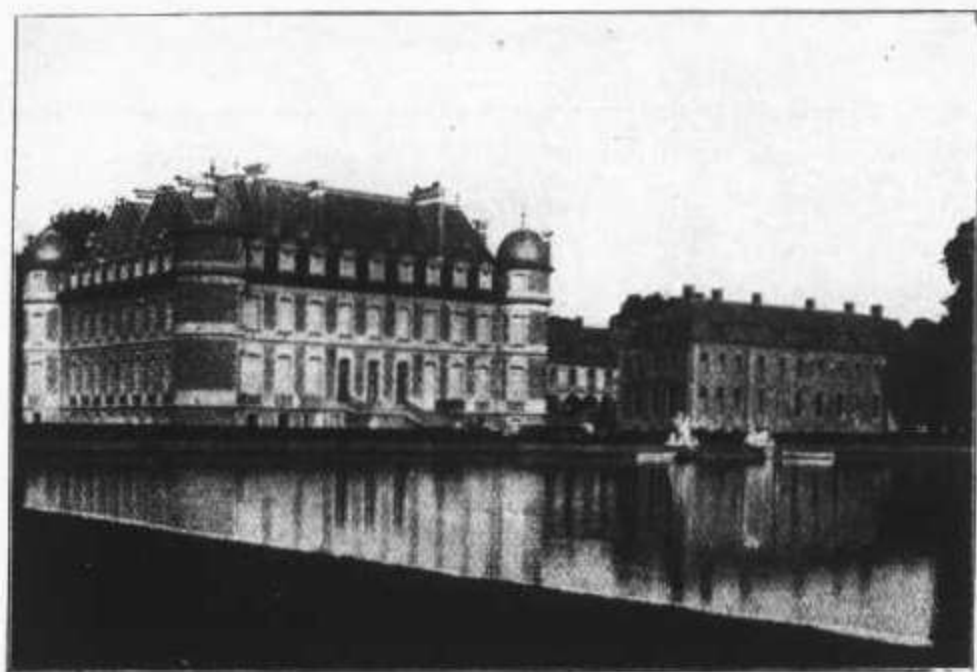
Tout à côté se dressent un exemplaire rare d'un conifère californien, le *Wellingtonia gigantea*, qui a résisté au rude hiver de 1879-1880, et un faux vernis du Japon, de trois mètres soixante-quinze de circonférence.

De suite, à gauche de la première allée latérale qui limite le quinconce, une porte dans la muraille de verdure, engage à pénétrer dans une espèce de vestibule, coffre de charmilles, où l'on trouve bien vite une issue qui réserve la plus agréable des surprises: un salon encadré d'une double rangée de charmilles, percées de fenêtres, avec au milieu une pièce d'eau délicieuse. Ce *cloître*... charmant et mondain, ainsi découvert à l'improviste, produit l'impression d'un magique décor de féerie, d'une psyché sertie d'émeraudes. Il semble qu'on va voir apparaître

à l'une ou l'autre issue, quelque jolie marquise en robes à raies blanches et roses et en coiffe de linon, comme en peignait Watteau.

Au centre du cloître, on retrouve avec l'allée, le percé qui forme la grande perspective médiane de la partie droite des jardins et, après avoir admiré une double rangée de tilleuls s'érigeant comme de gigantesques candélabres de vieil argent, dans des parterres de gazon, on oblique vers le lac de Neptune.

C'est d'ici que le château a son aspect le plus gracieux. Il pare et anime le miroir d'eau de sa ravissante façade.



Château de Belœil, vu des bords de la grande pièce d'eau.

Le « grand étang » a plus de cinq cents mètres de long sur une largeur de cent dix mètres.

Au temps du Feld-Maréchal, on y allait à voile. Les galères étaient ornées de banderoles et montées par des petits matelots à la livrée du Prince. « Dans les belles soirées d'été, dit-il, nos promenades sur l'eau avec de la musique et un beau clair de lune sont fort agréables ».

On rapporte que dans la guerre des Turcs, ce prince ayant fait quelques prisonniers, les avait ramenés à Belœil et condamnés à ramer. Au dire même de ces prisonniers, leur esclavage en Belgique leur parut beaucoup plus doux que la liberté en Turquie, et ils faisaient des vœux sincères pour n'être ja-

mais délivrés. Ce fut une grande sensation dans la contrée que le spectacle d'une felouque décorée à l'orientale et voguant sous la conduite de Turcs, en costume de leur pays.

Si Belœil n'a pas le privilège dispendieux des « grandes eaux » de Versailles, il est impossible cependant de rendre l'impression que procure à plus de quinze mille personnes accourues de tous les coins de la province, une fête de nuit autour du grand lac, quand des milliers de lampions lui font une bordure d'argent qui se dentelle dans l'eau agitée par un vent léger et que quelques cygnes étonnés sillonnent encore le domaine de Neptune, dont le groupe prend les apparences les plus fantastiques sous les feux d'artifice.

Le promeneur retourne à l'enfilade des bosquets. Des massifs de mahonias au feuillage lustré et d'azalées de pleine terre cadrent fort bien avec les charmilles.

Le Feld-Maréchal, qui n'oubliait jamais les dames dans ses aménagements champêtres, voulait, pour les mener au bain, « des sentiers bien battus pour qu'elles ne mouillassent pas leurs jolis pieds, des berceaux de roses, de jasmins et de chèvrefeuilles ».

On arrive ainsi au *Bassin des Dames*, jadis destiné aux bains. Ce bassin, entièrement pavé de briques, est aussi un de ces bains à la russe, « où l'on ne baigne que ce que l'on veut, et où des rideaux retroussés et drapés peuvent garantir les baigneuses de la curiosité des galantins indiscrets ».

Cette pièce d'eau est entourée de soixante-douze colonnes de charmilles, formant deux cent trente six guirlandes qui se relient et s'entrelacent comme de gracieuses danseuses faisant la chaîne.

Dans une perspective latérale, qui coupe les guirlandes, on aperçoit, dans le verger, le *Temple de Pomone*.

A deux pas, le *Bassin aux glaces* termine la partie droite du parc français.

Sur le pont du canal, — à côté se trouve la porte qui donne accès au potager et aux serres — il faut donner un coup d'œil à cette perspective extrême encadrée de charmilles, avant de quitter l'admiration du superbe développement des ouvrages du Prince Claude, pour aller rêver dans la création du Maréchal, en prenant le chemin ombreux, à gauche du tapis vert qui se déroule jusqu'à l'entrée, marquant nettement la séparation des deux genres d'architecture.